
Association Végétarienne de France

84 Rue d'Hauteville
75010 Paris

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice du 1^{er} Janvier 2025 au 31 Décembre 2025

5, rue Lespagnol - 75020 PARIS

Tél. : 33 (0)1 44 93 10 30 - Fax : 33 (0)1 44 93 10 39

E-mail : paris20@gmba.fr

Site internet : www.gmba-allinial.com

SARL au capital de 75 812,90 euros - 612 007 690 RCS PARIS - NAF 6920 Z - N° TVA : FR 01612007690
Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables de la Région Parisienne
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris
Membre indépendant de Walter France et d'Allinial Global International



Notre engagement
responsable depuis
2012

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Aux membres de l'assemblée générale de l'Association,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Convention de don sans affectation avec l'organisation non gouvernementale de droit allemand PROVEG International

- Date de la convention : 17 décembre 2025
- Montant du don accordé par PROVEG International : 100 000 €
- Période de rattachement prévue conventionnellement : 1^{er} janvier 2026 - 31 décembre 2026
- Personne concernée : Sébastien JOY (membre du Conseil d'Administration de l'association végétarienne de France et Président de PROVEG International)

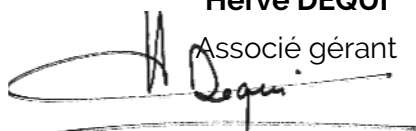
Paris, le 23 septembre 2026
Le Commissaire aux Comptes

GMBA Séléco

Représentée par

Hervé DEQUI

Associé gérant

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'H. Dequi', is written over a horizontal line.